

**Commune de CHATEAUDUN**

---

**CONSEIL MUNICIPAL**

---

**Séance du 24 novembre 2011 – 20 heures**

**COMPTE-RENDU**

**Etaient présents**

M. Didier HUGUET, maire  
M. CAPLAIN, Mme CIMIANO, M. LECOIN, Mme FEZARD, Mme VASSEUR,  
M. PARDESSUS, M. PRIOU, M. VILPOU, maires adjoints

Mme BERRONEAU, Mme CAUCHY, M. ZANELLO conseillers municipaux délégués

Mme BEAUVILLAIN, M. METAIS, M. MARCHAND, M. NOBLET, Mme BERGER,  
M. LANGELOT, M. REBOURS, M. BOCHE, M. JOSSEAUX, M. BARRAULT,  
conseillers municipaux

**Etaient absents et excusés**

M. HUMEAU (pouvoir à M.CAPLAIN), Mme YVON (pouvoir à M. Le Maire),  
M. FERRAGU, M. BOUMBE (pouvoir à M. VILPOU), Mme LAMY,  
Mme FLAGEOLLET (pouvoir à Mme FEZARD), Mme GUY, Mme LENOIR,  
M. COUTOUT (pouvoir à Mme BERGER), M. DUPONT, Mme DESROCHES (pouvoir  
à M. BARRAULT)

**Secrétaire de séance**

Mme FEZARD

---

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 26 SETPEMBRE  
2011**

A l'unanimité,

Le conseil municipal

Approuve le procès verbal de la séance du 26 Septembre 2011

**BUDGET VILLE 2011 – DÉCISION MODIFICATIVE N°2**

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Approuve les ouvertures de crédits et virements ci-dessous :

## FONCTIONNEMENT

### Ouvertures de crédits

IMPUTATION	DEPENSES	MONTANT	
	LIBELLÉ		
<i>Chapitre 011</i>	<i>Charges à caractère général/Fournitures travaux en régie</i>		
60633/822	Fournitures de voirie/Voirie générale	7 629,00	
6068/020	Autres matières et fournitures/Bâtiments divers	2 101,00	
6068/020	Autres matières et fournitures/Grosses réparations véhicules	10 860,00	
6068/211	Autres matières et fournitures/ORU Ecole maternelle Jacques Prévert	392,00	
6068/211	Autres matières et fournitures/Ecoles maternelles	653,00	
6068/212	Autres matières et fournitures/Ecoles primaires	913,00	
6068/411	Autres matières et fournitures/Gymnase Jean Moulin	1 580,00	
6068/411	Autres matières et fournitures/Gymnase Foucault	3 373,00	
6068/814	Autres matières et fournitures/Illuminations Ville	1 878,00	
6068/821	Autres matières et fournitures/Mobilier urbain	7 691,00	
6068/821	Autres matières et fournitures/Signalisation	24 780,00	
6068/822	Autres matières et fournitures/Voirie générale	2 919,00	
6068/822	Autres matières et fournitures/Voirie générale/Piste cyclable Bd.18 juin	2 398,00	
6068/823	Autres matières et fournitures/Espaces verts	2 204,00	
6068/823	Autres matières et fournitures/Espaces verts/Jardin de l'Europe	3 705,00	
6068/95	Autres matières et fournitures/Circuit touristique	6 336,00	
6135/823	Locations mobilières/Espaces verts	952,00	
<i>Chapitre 023</i>	<i>Virement à la section d'investissement</i>		
023/01	Virement à la section d'investissement	60 739,00	*
	<b>Total.....</b>	<b>141 103,00</b>	

IMPUTATION	RECETTES	MONTANT	
	LIBELLÉ		
<i>Chapitre 042</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>		
722/020	Travaux en régie/Fournitures	80 364,00	*
722/020	Travaux en régie/M.O	60 739,00	*
	<b>Total.....</b>	<b>141 103,00</b>	

\*Mouvement d'ordre budgétaire

## FONCTIONNEMENT

### Virements

IMPUTATION	DEPENSES	MONTANT	
	LIBELLÉ		
<i>Chapitre 65</i>	<i>Autres charges de gestion courante</i>		
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	-142,00	

<i>Chapitre 67</i>	<i>Charges exceptionnelles</i>		
674417/824	Subvention exceptionnelle budget annexe Guinguette/Saulière	142,00	
	<b>Total.....</b>	<b>0,00</b>	

## INVESTISSEMENT

### *Ouvertures de crédits*

IMPUTATION	DEPENSES	MONTANT	
	LIBELLÉ		
<i>Chapitre 16</i>	<i>Emprunts et dettes assimilés</i>		
1641/01	Emprunts en euros	1 000,00	
<i>Chapitre 040</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre section/Travaux en régie M.O.</i>		
2313/020	Constructions/Bâtiments divers	2 961,00	*
2313/211	Constructions/ORU Ecole maternelle Jacques Prévert	434,00	*
2313/211	Constructions/Ecoles maternelles	450,00	*
2313/212	Constructions/Ecoles primaires	1 581,00	*
2313/411	Constructions/Gymnase Jean Moulin	349,00	*
2313/411	Constructions/Gymnase Foucault	8 386,00	*
2315/814	Installations/Illuminations ville	3 720,00	*
2315/821	Installations/Mobilier urbain	3 410,00	*
2315/821	Installations/Signalisation	10 850,00	*
2315/822	Installations/Voirie générale	18 282,00	*
2315/822	Installations/Voirie générale/Piste cyclable Bd.18 juin	3 410,00	*
2315/823	Installations/Espaces Verts	4 557,00	*
2315/823	Installations/Espaces Verts/Jardin de l'Europe	496,00	*
2315/95	Installations/Signalisation Circuit touristique	930,00	*
2318/020	Autres immobilisations/Grosses réparations véhicules	923,00	*
	<b>Total.....</b>	<b>61 739,00</b>	

IMPUTATION	RECETTES	MONTANT	
	LIBELLÉ		
<i>Chapitre 13</i>	<i>Subventions d'investissement</i>		
1322/212	Subvention région/Ecole Pasteur	388 358,00	
1322/020	Subvention région/M.S.P.	85 968,00	
1323/020	Subvention département/Chaufferie biomasse	87 459,00	
<i>Chapitre 16</i>	<i>Emprunts et dettes assimilés</i>		
1641/01	Emprunts en euros	-560 785,00	
<i>Chapitre 021</i>	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		
021/01	Virement de la section de fonctionnement	60 739,00	*
	<b>Total.....</b>	<b>61 739,00</b>	

\*Mouvement d'ordre budgétaire

## INVESTISSEMENT

### Virements

IMPUTATION	DEPENSES	MONTANT	
	LIBELLÉ		
<i>Chapitre 23</i>	<i>Immobilisations en cours Travaux en régie (Fournitures)</i>		
2313/020	Constructions/Divers Bâtiments	-2 101,00	
2313/211	Constructions/ORU Ecole maternelle Jacques Prévert	-392,00	
2313/211	Constructions/Ecoles maternelles	-653,00	
2313/212	Constructions/Ecoles primaires	-913,00	
2313/411	Constructions/Gymnase Jean Moulin	-1 580,00	
2313/411	Constructions/Gymnase Foucault	-3 373,00	
2315/814	Installations/Illuminations Ville	-1 878,00	
2315/821	Installations/Mobilier urbain	-7 691,00	
2315/821	Installations/Signalisation	-24 780,00	
2315/822	Installations/Voirie générale	-10 548,00	
2315/822	Installations/Voirie générale/Piste cyclable Bd.18 juin	-2 398,00	
2315/823	Installations/Espaces verts	-3 156,00	
2315/823	Installations/Espaces verts/Jardin de l'Europe	-3 705,00	
2315/95	Installations/Circuit touristique	-6 336,00	
2318/020	Autres immobilisations corporelles/Grosses réparations Véhicules	-10 860,00	
<i>Chapitre 040</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre section Travaux en régie (Fournitures)</i>		
2313/020	Constructions/Divers Bâtiments	2 101,00	*
2313/211	Constructions/ORU Ecole maternelle Jacques Prévert	392,00	*
2313/211	Constructions/Ecoles maternelles	653,00	*
2313/212	Constructions/Ecoles primaires	913,00	*
2313/411	Constructions/Gymnase Jean Moulin	1 580,00	*
2313/411	Constructions/Gymnase Foucault	3 373,00	*
2315/814	Installations/Illuminations Ville	1 878,00	*
2315/821	Installations/Mobilier urbain	7 691,00	*
2315/821	Installations/Signalisation	24 780,00	*
2315/822	Installations/Voirie générale	10 548,00	*
2315/822	Installations/Voirie générale/Piste cyclable Bd.18 juin	2 398,00	*
2315/823	Installations/Espaces verts	3 156,00	*
2315/823	Installations/Espaces verts/Jardin de l'Europe	3 705,00	*
2315/95	Installations/Circuit touristique	6 336,00	*
2318/020	Autres immobilisations corporelles/Grosses réparations Véhicules	10 860,00	*
	<b>Total.....</b>	<b>0,00</b>	

\*Mouvement d'ordre budgétaire

## BUDGET ATELIERS LOCATIFS BEAUVOIR 2011 – DÉCISION MODIFICATIVE N° 2

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Approuve les virements ci-dessous :

### FONCTIONNEMENT

#### *Virements*

IMPUTATION	DEPENSES	MONTANT	
	LIBELLÉ		
<i>Chapitre 011</i>	<i>Charges à caractère général</i>		
6231/90	Annonces et insertions	-3 200,00	
<i>Chapitre 66</i>	<i>Charges financières</i>		
66111/90	Intérêts	3 200,00	
	<b>Total.....</b>	<b>0,00</b>	

### INVESTISSEMENT

#### *Virements*

IMPUTATION	DEPENSES	MONTANT	
	LIBELLÉ		
<i>Chapitre 16</i>	<i>Emprunts et dettes assimilés</i>		
1641/90	Emprunts en euros	4 200,00	
<i>Chapitre 23</i>	<i>Immobilisations en cours</i>		
2315/90	Installations, matériel et outillage techniques	-4 200,00	
	<b>Total.....</b>	<b>0,00</b>	

## BUDGET LOTISSEMENT GUINGUETTE/SAULIÈVRE 2011 – DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Approuve les ouvertures de crédits ci-dessous :

### **INVESTISSEMENT**

*Ouvertures de crédits*

IMPUTATION	DEPENSES	MONTANT	
	LIBELLÉ		
<i>Chapitre 16</i>	<i>Emprunts et dettes assimilés</i>		
1641/824	Emprunts en euros	142,00	
	<b>Total.....</b>	<b>142,00</b>	

IMPUTATION	RECETTES	MONTANT	
	LIBELLÉ		
<i>Chapitre 16</i>	<i>Emprunts et dettes assimilés</i>		
1384/824	Subvention commune	142,00	
	<b>Total.....</b>	<b>142,00</b>	

## BUDGET ASSAINISSEMENT 2011 – DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Approuve les ouvertures de crédits et virements ci-dessous :

## FONCTIONNEMENT

### *Virements*

IMPUTATION	DEPENSES	MONTANT	
	LIBELLÉ		
<i>Chapitre 67</i>	<i>Charges exceptionnelles</i>		
672	Reversement excédent à la collectivité de rattachement	-410 000,00	
<i>Chapitre 042</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>		
675	Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	410 000,00	*
	<b>Total.....</b>	<b>410 000,00</b>	

\*Mouvement d'ordre budgétaire

## INVESTISSEMENT

### *Ouvertures de crédits*

IMPUTATION	DEPENSES	MONTANT	
	LIBELLÉ		
<i>Chapitre 23</i>	<i>Immobilisations en cours</i>		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	410 000,00	
	<b>Total.....</b>	<b>410 000,00</b>	

IMPUTATION	RECETTES	MONTANT	
	LIBELLÉ		
<i>Chapitre 040</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>		
213	Constructions	410 000,00	*
	<b>Total.....</b>	<b>410 000,00</b>	

\*Mouvement d'ordre budgétaire

M. LE MAIRE

## **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Attribue des subventions aux associations comme suit



Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires :

- AARVAL - Radio Intensité : 8 000 €
- REVIVISCO : 155 €

### **ASSOCIATION CROIX D'HONNEUR SECTION TENNIS DE TABLE – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Décide de verser une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association Croix d'Honneur section tennis de table.

### **ASSOCIATIONS – AVANCES SUR SUBVENTIONS**

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Décide de verser à l'association Châteaudun Volley Ball une avance de 35 000 € sur la subvention de fonctionnement 2012 et une avance de 62 000 € à l'OCC Football.

### **POSTE D'ANIMATEUR DU BASSIN D'ALIMENTATION DE CAPTAGE – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION**

Il est proposé une convention de mise à disposition du poste d'animateur du bassin d'alimentation de captage de Beauvoir (Ville de Châteaudun) au syndicat des eaux de Saint-Denis-les-Ponts et la Communauté de Communes du Bonnevalais pour une action d'animation et de coordination générale.

La convention précise les conditions de remboursement :

Le poste est financé à hauteur de 50% par l'agence de l'eau Loire-Bretagne et une demande de financement complémentaire est en cours pour atteindre un financement à 100%.

- Dans le cas d'un financement à 100%, il ne sera pas demandé de participation financière aux deux collectivités,

- Dans le cas contraire, une participation financière sera demandée, au prorata de la quotité de travail effectué dans chaque structure.

Vu l'exposé de M. LECOIN,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition du poste d'animateur du bassin d'alimentation de captage de Beauvoir (Ville de Châteaudun) au syndicat des eaux de Saint-Denis-les-Ponts et la Communauté de Communes du Bonnevalais pour une action d'animation et de coordination générale

### **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES D'EURE-ET-LOIR – APPEL À PROJETS ÉLABORÉS PAR DES ADOLESCENTS**

Pour répondre à l'appel à projets de la CAF, il est proposé l'inscription de l'action suivante menée au cours de l'année 2011 et projetée en 2012 dans le cadre du conseil municipal des jeunes (C'Jeunes) :

#### **Le vélo à Châteaudun**

En 2011, l'action consiste à la participation active du C'Jeunes à la journée du vélo et à la création d'un questionnaire sur la pratique du vélo.

En 2012, l'action consiste à la réalisation d'une carte de la Ville indiquant les circuits sécurisés et les circuits « découvertes de la Ville » en vélo.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Décide de solliciter auprès de la CAF une subvention maximum pour ces deux initiatives portées par la Ville.

### **CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CISPD) – FONDS INTERMINISTÉRIEL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

La Ville de Châteaudun, dans le cadre de ses actions de prévention, programme, à l'attention des établissements scolaires, des interventions de l'association OLYMPIO, spécialisée dans la conception et l'exploitation de supports d'animation collective pour la citoyenneté et la santé.

Dans ce cadre, la Ville de Châteaudun propose aux chefs d'établissements secondaires de retenir un temps d'intervention au dernier trimestre 2011 sur les thèmes suivants :

« **Métier rêvé** » et « **Pittbull** » Collège E. ZOLA  
« **Pas si nul** » Collège A. France

Le coût de cette action étant estimé à 3 350 €, il est proposé de solliciter une subvention maximum auprès de l'Etat.

Vu l'exposé de Mme FEZARD,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Décide de solliciter une subvention auprès de l'Etat pour ces actions.

### **ÉCOLE MATERNELLE LOUIS PERGAUD – DÉSAFFECTATION**

Vu l'exposé de Mme FEZARD,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'exception de Mme BERGER, MM. COUTOUT, BOCHE et JOSSEaux qui votent contre,

Décide de la désaffectation de l'école maternelle Louis Pergaud.

### **JARDIN D'ENFANTS SPÉCIALISÉ (JES) – CONVENTION**

Vu l'exposé de Mme FEZARD,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec la Fondation « Léopold BELLAN » précisant les engagements réciproques de la mise à disposition de locaux destinés à accueillir l'activité du Jardin d'Enfants Spécialisé, géré par la Fondation « Léopold BELLAN ». Cette structure est intégrée à l'école maternelle Prévert de Châteaudun.

## **CAVÉE DE LA REINE – DISSIMULATION DES RÉSEAUX ELECTRIQUES, FRANCE TELECOM ET ÉCLAIRAGE PUBLIC – AVENANT N°1 DE LA CONVENTION**

Vu l'exposé de M. PARDESSUS,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à intervenir concernant dissimulation des réseaux électriques, France Telecom et éclairage public de la Cavée de la Reine.

## **TAXE D'AMÉNAGEMENT – CRÉATION**

Vu l'exposé de M. VILPOU,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Décide :

- d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 1%,
- d'exonérer totalement
  - Les locaux à usage industriel mentionnés au 3° de l'article L. 331-12 du Code de l'Urbanisme.
- d'exonérer à hauteur de 30 % :
  - Les locaux d'habitation et d'hébergement mentionnés au 1° de l'article L. 331-12 qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2° de l'article L. 331-7 (*logements aidés par l'Etat dont le financement ne relève pas des PLAI - prêts locatifs aidés d'intégration qui sont exonérés de plein droit - ou du PTZ+*).

## **ESPACE COMMERCIAL SAINT-JEAN – CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ERDF**

Vu l'exposé de M. VILPOU,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Autorise M. Le Maire à signer les documents relatifs à la convention de servitudes entre les différentes parties.

## **CADRE ADMINISTRATIF**

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Il est décidé de créer :

- Un poste de rédacteur contractuel à mi-temps, pour le service de la politique de la ville, (chargé de mission du développement social et urbain).  
Cet agent assurera la mise en œuvre et le suivi du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), du Programme de Réussite Educative (PRE) et de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP).  
Il sera rémunéré sur la base du 1<sup>er</sup> échelon de rédacteur, indice brut 306, indice majoré 298.
- Un poste intitulé « accompagnateur piano » pour l'école de musique.  
Il est précisé que l'école de musique a besoin d'un accompagnateur lors de l'audition des élèves.  
Il y a donc lieu de créer un poste au cadre administratif.  
L'agent recruté sera rémunéré sur la base du taux horaire d'un assistant d'enseignement artistique, 1<sup>er</sup> échelon, en fonction des heures d'intervention, dans la limite de 10 heures par mois.
- d'actualiser la rémunération du directeur de la politique de la ville, contractuel, comme suit :
- 2<sup>ème</sup> échelon du grade d'attaché, indice brut 423, indice majoré 376, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

## **DÉMOLITION – RECONSTRUCTION DU GYMNASSE PASTEUR – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CENTRE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DU SPORT (CNDS)**

Dans le cadre de l'Opération de Renouvellement Urbain Camus/de Gaulle de CHATEAUDUN, il était prévu initialement la réhabilitation du gymnase Pasteur.

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'exception de Mme BERGER et de MM. COUTOUT, BOCHE et JOSSEUX qui s'abstiennent,

Décide :

- de solliciter auprès du CNDS une subvention à hauteur de 20% maximum de la dépense subventionnable,
- d'autoriser Monsieur le Maire à constituer le dossier et à signer toutes les pièces relatives à celui-ci.

### **ASSURANCES DE LA VILLE – MARCHÉS**

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer les marchés à intervenir avec les compagnies d'assurances retenues par la commission d'appel d'offres.

Lot 1	Domages aux biens	SMACL	59 434,10 € HT
Lot 2	Risques statutaires	AGENCE DUPRIEU/ QUATREM/DEXIA	taux de 1,80 % de la masse salariale
Lot 3	Flotte automobile	PILLOT ASSURANCES	11 160,00 € HT
Lot 4	Responsabilité civile	DEXIA SOFCAP	8 720,00 € HT
Lot 5	Protection juridique	AGENCE DUPRIEU – DAS	1 839,44 € HT

### **COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE**

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de ses délégations du n°2011-200 au n°2011-250.

**Isabelle FEZARD**  
*Secrétaire de séance*